

S'orienter vers la Viticulture Biologique

S'orienter vers la viticulture biologique



GABLEC 41
Les Agriculteurs Bio de Loir-et-Cher

Les 13 février et x février 2018

Lieu à définir (41 ou 37)

OBJECTIFS

- Repérer les éléments essentiels pour gérer l'évolution de son domaine vers le Bio
- Connaître les règles à respecter pour une certification AB
- Envisager les changements de conduite au vignoble et à la cave

CONTENU

La production viticole en AB. Réglementation, démarche de conversion, projet, réseau. Certification et contrôle. Modes de conduites et pratiques au vignoble, entretien des sols, organisation, management des ressources. Vinification et élevage des vins, commercialisation. Accompagnement à la conversion Bio.

METHODES ET INTERVENANTS

Apports avec illustrations et échanges, cas concrets, étude sur un domaine en Bio

Avec Nelly Schimowski, conseillère d'entreprise et coordination ABio CA41, le responsable des Certifications OC, Romain Baillon et Adeline Boulfray-Mallet, conseillers viticoles CA41 et CA37, conseillère de BioCentre, animatrice du Gablec, Viticulteur Bio.

2 jours

**Mardi 13 février
et x février 2018**

de 9h à 17 h

Lieu à définir en 41 ou 37

PUBLIC

Viticulteurs-trices en réflexion de conversion ou d'installation

TARIFS & FINANCEMENT

100% Pris en charge pour un contributeur Vivea ou futur installé

280 euros pour un salarié (prévoir demande de remboursement au Fafsea)

RESPONSABLE DE STAGE - CONTACT

Romain Baillon/Nelly Schim. 02 54 55 74 60
Centre de Formation 41 02 54 55 20 18

PRE-INSCRIPTION

Par mail : formation@loir-et-cher.chambagri.fr
Ou tél. : 02 54 55 20 18
Ou courrier

Le programme détaillé vous sera envoyé avec votre convocation pour la confirmation. Une attestation de fin de formation sera délivrée après la formation. Ce stage sera co-financé par VIVEA et un éventuel co-financier pour les contributeurs présents. Les conditions générales sont disponibles sur le site internet de la Chambre d'Agriculture 41 www.loir-et-cher.chambagri.fr ou disponibles sur demande avec programme et tarifs

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

S'orienter vers la viticulture biologique

□ **mardi 13 février et X février 2018**

Je m'engage à participer à la formation

Nom et prénom du participant :

Date de naissance :

Adresse complète

.....

.....

Tél : **Portable :**

Mail :

Statut professionnel

Chef d'exploitation Conjoint collaborateur Aide familial

Salarié Autre (préciser

L'entreprise joindra un chèque de 280 € (si statut salarié) à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher.

Coordonnées de l'entreprise (si différente adresse ci-dessus) :

.....

.....

Fait à **Signature,**

Le

RAPPEL SUR LE CREDIT D'IMPOT FORMATION 2018

Pour 4 journées de formation,
soit 28 heures, vous pouvez
bénéficier d'un crédit d'impôt de:
28 h x 9,88 € = 276.64 euros

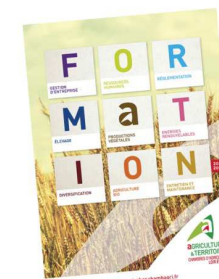
Centre de formation 41

02 54 55 20 18

formation@loir-et-cher.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
CS 1808 - 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe
41018 BLOIS

Des formations
adaptées aux besoins
des agriculteurs et
des territoires



RETROUVEZ NOS FORMATIONS SUR

www.loir-et-cher.chambagri.fr



BULLETIN A RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER A
CHAMBRE D'AGRICULTURE de LOIR-ET-CHER
Centre de Formation, 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe, 41018 BLOIS
Tél. 02.54.55.20.18
Mail : formation@loir-et-cher.chambagri.fr